

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16516**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit privé spécialité Droit de l'entreprise

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1	Président de l'Université d'Auvergne, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, Chancelier des Universités, ministère chargé de l'enseignement supérieur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

13274 droit privé, 13261 droit affaires, 13262 droit société

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du Master Droit de l'entreprise a vocation à être juriste d'entreprise et peut effectuer les activités suivantes :

- Appliquer les règles juridiques encadrant l'activité des entreprises
- Rechercher, analyser et exploiter les informations juridiques
- Constituer des dossiers thématiques
- Assurer une veille juridique en matière de droit des affaires et de fiscalité
- Assumer des missions de conseil juridique et fiscal
- Négocier et rédiger des contrats commerciaux
- Rédiger des statuts de société commerciale
- Prévenir et régler les litiges affectant les entreprises
- Organiser des conférences
- Préparer des plaidoiries et des consultations.

Le titulaire du Master Droit de l'entreprise doit être capable de :

- Maîtriser les règles de droit des affaires
- Maîtriser la réglementation fiscale
- Assumer la rédaction de documents juridiques
- Maîtriser les procédures judiciaires et alternatives de règlement des litiges
- Maîtriser la technique contractuelle
- Maîtriser l'analyse de textes juridiques
- Maîtriser les outils de bureautique et de communication (internet et intranet)
- Connaître l'anglais des affaires
- Savoir utiliser et exploiter les bases de données juridiques et logiciels professionnels
- Organiser une réunion et mener les débats.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

secteur juridique

- Juriste d'entreprise
- Juriste dans des cabinets d'avocats spécialisés en droit des affaires
- Juristes dans des cabinets d'avocats spécialisés en droit fiscal
- Juriste dans des cabinets d'experts comptables
- Juriste dans des cabinets de mandataires-liquidateurs
- Juriste et conseil dans des banques ou établissements financiers
- Juriste dans des compagnies d'assurance et mutualistes
- Juriste et conseil dans des établissements publics
- Responsable juridique et/ou directeur juridique de PME
- Rédacteur dans des revues et publications spécialisées en droit des affaires, droit de la banque, droit fiscal

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K1502 : Contrôle et inspection des Affaires Sociales

K1505 : Protection des consommateurs et contrôle des échanges commerciaux

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 1

UE 1A : Fiscalité et comptabilité (12 ECTS)

UE 1B : Affaires, propriété et obligations (10 ECTS)

UE 1C : Aspects internationaux (8 ECTS)

Semestre 2

UE 2A : Aspects techniques de l'entreprise (12 ECTS)

UE 2B : Affaires et procédures (10 ECTS)

UE 2C : Environnement financier (8 ECTS)

UE 2D : Anglais (2 ECTS)

Semestre 3, Parcours Droit et fiscalité de l'entreprise

UE 3A : Acteurs de la vie des affaires (8 ECTS)

UE 3B : Cadre fiscal (8 ECTS)

UE 3C : Droits des affaires (8 ECTS)

UE 3D : Recherche et vie professionnelle (6 ECTS)

Semestre 3, Parcours Droit des affaires et droit de la banque

UE 3A : Acteurs de la vie des affaires (9 ECTS)

UE 3B : Financement des entreprises (9 ECTS)

UE 3C : Droits des affaires (8 ECTS)

UE 3D : Anglais 4 ECTS)

Semestre 4, Parcours Droit et fiscalité de l'entreprise

UE 4A : Pratique des bilans (5 ECTS)

UE 4B : Fiscalité de l'entreprise (7 ECTS)

UE 4C : Statut de l'entrepreneur (4 ECTS)

UE 4D : Relations de travail (4 ECTS)

UE 4E : Vie professionnelle (10 ECTS)

Semestre 4, Parcours Droit des affaires et droit de la banque

UE 4A : Banques et risques (6 ECTS)

UE 4B : Entreprises financières et bourse (6 ECTS)

UE 4C : Relations contractuelles spéciales (6 ECTS)

UE 4D : Pratiques professionnelle (6 ECTS)

UE 4E : Recherche et vie professionnelle (6 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Accès par la commission VAP ou par le jury de VAE (Décret du 19 août 2013)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 mars 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-clermont1.fr/insertion-professionnelle-des-etudiants.html>

Autres sources d'information :

Site Web de l'Université d'Auvergne : <http://u-clermont1.fr/offre-de-formation.html>

Site Web de l'Ecole de Droit : <http://droit.u-clermont1.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université d'Auvergne

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université d'Auvergne - Ecole de Droit - Clermont-Ferrand

Historique de la certification :

Le M1 Droit de l'entreprises succède à la Maîtrise Droit des Affaires en 2008.

Le parcours Droit et fiscalité de l'entreprise de ce M2 est le successeur d'un M2 professionnel GEFIRE, lui même successeur d'un DESS Droits des affaires et fiscalité.

Le parcours Droit des affaires et de la banque de ce M2 est le successeur d'un M2 recherche Droit des affaires.